



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ISÈRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°38-2017-112

PUBLIÉ LE 7 NOVEMBRE 2017

Sommaire

Préfecture de l'Isère

38-2017-11-07-001 - Arrêté portant modification de la composition du comité technique des services déconcentrés de la police nationale pour le département de l'Isère (3 pages)

Page 3

Préfecture de l'Isère

38-2017-11-07-001

Arrêté portant modification de la composition du comité
technique des services déconcentrés de la police nationale
pour le département de l'Isère

A R R Ê T É N°38-2017-
portant modification de l'arrêté n°2015006-0020 du 06 janvier 2015 portant composition du
comité technique des services déconcentrés de la police nationale pour le département de
l'Isère

LE PRÉFET DE L'ISÈRE
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et le département ;

VU le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

VU l'arrêté NOR: INTC1421593A du 26 septembre 2014 portant création des comités techniques des services déconcentrés de la police nationale ;

VU l'arrêté NOR: INTC1420169A du 26 septembre 2014 fixant les modalités des élections des représentants du personnel au comité technique de réseau de la police nationale, au comité technique de service central de réseau de la direction générale de la police nationale et aux comités techniques des services déconcentrés de la police nationale ;

VU l'arrêté préfectoral n°2014330-0019 du 26 novembre 2014 portant composition du bureau de vote central et des bureaux de vote spéciaux concernant l'élection des représentants du personnel au sein du comité technique des services déconcentrés de la police nationale pour le département de l'Isère ;

VU les résultats du scrutin organisé en vue de l'élection des représentants du personnel au sein du comité technique des services déconcentrés de la police nationale pour le département de l'Isère ;

VU l'arrêté n°2015006-0020 du 06 janvier 2015 portant composition du comité technique des services déconcentrés de la police nationale pour le département de l'Isère ;

VU les arrêtés n°2016 du 14 mars 2016, n°2016 du 09 juin 2016 et n°38-2017-09-19-011 portant modifications de l'arrêté n°2015006-0020 du 06 janvier 2015 portant composition du comité technique des services déconcentrés de la police nationale pour le département de l'Isère ;

VU le décret du 06 mai 2016 nommant Monsieur Lionel BEFFRE, Préfet de l'Isère ;

SUR proposition de Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

L'article 2 de l'arrêté n°2015006-020 du 06 janvier 2015 portant composition du comité technique des services déconcentrés de la police nationale pour le département de l'Isère est modifié comme suit :

b) Représentants du personnel :

Membres titulaires :

BIANCHERI Yannick	Fédération de syndicats du ministère de l'intérieur - Force ouvrière
BOURSON Stéphane	Fédération de syndicats du ministère de l'intérieur - Force ouvrière
DUPRE Philippe	Fédération de syndicats du ministère de l'intérieur - Force ouvrière
COURTET Hervé	Fédération de syndicats du ministère de l'intérieur - Force ouvrière
PAYRASTRE Alain	Fédération de syndicats du ministère de l'intérieur - Force ouvrière
RIVIERE Stéphane	Fédération professionnelle indépendante de la police nationale - Eurocop
MOURIER Valérie	Alliance PN – SNAPATSI-SYNERGIE-SICP

Membres suppléants :

GRAILLOT Aurélie	Fédération de syndicats du ministère de l'intérieur - Force ouvrière
BEITONE Céline	Fédération de syndicats du ministère de l'intérieur - Force ouvrière
PENNEL Olivier	Fédération de syndicats du ministère de l'intérieur - Force ouvrière
PHILIPPE JANON Alain	Fédération de syndicats du ministère de l'intérieur - Force ouvrière
MOUGEOT Laurent	Fédération de syndicats du ministère de l'intérieur - Force ouvrière
JACOB Arnaud	Fédération professionnelle indépendante de la police nationale - Eurocop
PROD HOMME Renaud	Alliance PN - SNAPATSI-SYNERGIE-SICP

ARTICLE 2 : La Secrétaire générale de la Préfecture de l'Isère, la Directrice départementale de la sécurité publique de l'Isère sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Isère.

Le Préfet,

Lionel BEFFRE